

BAUER (de) (Raphaël), Chevalier, Banquier et Consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles (Buttenwiesen, Bavière, 25.8.1843 - Bruxelles, 10.1.1916). Fils de David et de Maier, Mina; époux d'Alice Lambert.

Raphaël de Bauer passa sa jeunesse en Bavière où il faisait partie de la communauté juive. A l'âge de vingt ans, il vint habiter la Belgique et, le 29 octobre 1867, il épousait à Bruxelles Alice Lambert, fille du banquier Samuel Cahen, dit Samuel Lambert, agent de la maison Rothschild en Belgique. Le 1^{er} septembre 1868, Raphaël de Bauer était agrégé comme consul d'Autriche à Bruxelles.

C'est le moment de sa carrière où il fut entraîné dans le tourbillon du financement international de diverses lignes de chemin de fer. Il entra au service de la banque de Fernand Bisschoffsheim et de Maurice de Hirsch. Le jeune Raphaël de Bauer servit d'intermédiaire entre Bruxelles et Vienne dans diverses transactions. En 1870, la banque Bisschoffsheim et de Hirsch était mise en liquidation et ses activités financières étaient reprises par la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas, qui ouvrit, en 1870, à Bruxelles, une succursale; Raphaël de Bauer en devint directeur, conjointement avec Joseph Montefiore Levi.

Le 31 juillet 1871, de Bauer s'installait avec sa famille à la rue de la Chancellerie et y transférait les services de la banque. A cette époque, par suite de la guerre entre l'Allemagne et la France, Bruxelles était devenu une des places financières les plus importantes d'Europe du fait de sa neutralité.

Après la défaite de la France, l'Allemagne exigea le paiement d'une somme de 5 milliards de francs-or comme condition d'évacuation du territoire français. Un premier emprunt de libération de deux milliards lancé en 1871 avait été presque entièrement souscrit par la Banque Rothschild. La Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas, qui n'avait participé que pour une faible part dans cette opération, entreprit des pourparlers avec la Banque de Paris en vue d'une fusion, afin de prendre une part plus importante à l'occasion du deuxième emprunt français lancé en 1872. Les deux banques fusionnèrent le 2 janvier 1872; et c'est ainsi que naquit la Banque de Paris et des Pays-Bas. La plus grande part de la souscription vint de Bruxelles et voilà pourquoi le comptage des pièces d'or en vue de leur transfert en Prusse se fit à Bruxelles, qui présentait également l'avantage de la neutralité.

Raphaël de Bauer, qui était devenu le directeur de la succursale belge de la Banque de Paris et des Pays-Bas, fut mêlé en 1874, aux tractations relatives à l'acquisition des îles Philippines, à laquelle Léopold II avait songé un moment; toutefois, ce projet demeura sans suite. Mais lorsque Léopold II s'intéressa à l'expansion économique de la Chine et à l'œuvre civilisatrice à entreprendre en Afrique, la Banque de Paris et des Pays-Bas intervint pour financer ces entreprises.

En 1879, Raphaël de Bauer reçut de l'Empereur d'Autriche, concession de noblesse avec le titre de chevalier, vraisemblablement parce qu'il avait joué un rôle d'intermédiaire lors de la transformation d'une compagnie de chemins de fer turque en société autrichienne et pour y avoir introduit des directeurs austro-hongrois.

La mort de Jonathan Bisschoffsheim en 1883 et le décès, en 1886, de Goldschmidt, qui avait remplacé Georges Montefiore Levi, raffermissaient la position de Raphaël de Bauer dans le monde des affaires au moment où Léopold II se lançait dans de grandes entreprises dans les pays d'outremer.

Le beau-frère de de Bauer, Léon Lambert, qui avait succédé dans les affaires bancaires à son père Samuel mort en 1875, était devenu le banquier des affaires coloniales de Léopold II. Il est probable que de Bauer soutint, de 1881 à 1883, les tractations de Léon Lambert à Paris, lors des discussions au sujet

du partage des rives du fleuve Congo. En effet, c'est à la même époque qu'il demanda la reconnaissance, en Belgique, du titre de noblesse obtenu en Autriche. Mais on exigea qu'il acquière au préalable la naturalisation, ce qui fut fait le 26 juillet 1883, avant de lui accorder la grande naturalisation belge le 6 juin 1884; il obtint son introduction dans la noblesse belge, avec titre de chevalier, le 20 avril 1885, entre la clôture de la Conférence de Berlin, où le partage des territoires en Afrique avait été signé avec les puissances, dont la France notamment, et la proclamation de l'Etat Indépendant du Congo.

La reconnaissance de ce nouvel Etat constituait une occasion intéressante d'expansion des activités bancaires et de Bauer n'y demeura pas insensible, d'autant plus qu'il restait seul directeur de la succursale de Bruxelles. Dès le 22 août 1889, avec Léon Lambert et la Maison Brugmann, Raphaël de Bauer souscrivit une participation à la constitution de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo. Cette activité vint à point pour remplacer celles engagées en Argentine qui s'interrompirent brusquement en 1890, suite à l'effondrement d'une banque de Londres.

Raphaël de Bauer, grâce à son gendre Auguste Léon, regroupa les affaires ferroviaires, auxquelles s'était intéressée la succursale de Bruxelles, en une Banque Belge des Chemins de Fer, constituée en 1894 avec un groupe de banquiers autrichiens et allemands. Auguste Léon, secrétaire général de la nouvelle banque, fit ouvrir deux sièges, l'un à Bruxelles, l'autre à Vienne et acquérir des participations importantes dans les affaires ferroviaires américaines et italiennes. En 1914, les Allemands firent dissoudre cette banque comme bien ennemi.

En 1895, la Banque de Paris appelait Raphaël de Bauer au sein de son conseil d'administration; en outre, il assumait, à partir de 1896, la présidence du Comité consultatif de Bruxelles.

C'était l'époque où le gouvernement chinois désirait construire le chemin de fer Pékin-Hankow; de Bauer entra en relation avec des groupes américains et belges. Le 23 février 1897, la Société Générale de Belgique et la Banque de Paris mettaient sur pied la Société d'Etudes pour le Chemin de Fer de Hankow à Pékin. La Banque de Paris souscrivit 24% du capital et fut représentée au sein du conseil d'administration par Raphaël de Bauer. Le contrat provisoire avec le gouvernement chinois fut signé en mai 1897 et c'est Raphaël de Bauer, au nom de la Banque de Paris et de la Société Générale, qui versa le cautionnement auprès de la Banque Sino-Russe. La France et la Belgique, grâce à ce contrat, purent livrer une partie importante du matériel de voie et du matériel roulant nécessaires pour cette ligne de 1300 km de longueur. L'accord définitif avait été conclu à Shangai le 28 juin 1898. La première tranche de l'emprunt émis rencontra un succès tel qu'il fallut y appliquer un coefficient réducteur. Pendant tous les pourparlers, Raphaël de Bauer avait servi de négociateur pour la Banque de Paris avec la Société Générale et la Banque Sino-Russe.

A la même période, la construction du chemin de fer du Congo arrivait à son terme. Pour coordonner la mise en valeur du Congo et l'expansion belge en Chine, un groupe de banques belges, allemandes et françaises, constitua, en 1899, la Banque d'Outremer. La succursale belge de la Banque de Paris y participa avec la Société Générale; le baron Léon Lambert, anobli par Léopold II en 1896, en fut le premier président et Albert Thys, le premier administrateur délégué.

Le 28 mars 1900, Raphaël de Bauer et Albert Thys, avec près de cinquante participants, fondaient la «Compagnie Internationale d'Orient» dont l'objet s'étendait de l'étude à la réalisation de toutes opérations d'industrie, de travaux publics, de commerce et de finance dans les pays d'Orient et, particulièrement en Chine. Elle participa à un syndicat anglais qui racheta les mines de Kaiping et confia la direction des travaux à Emile Franquy et à Herbert

Hoover. Pendant toutes ces transactions, le chevalier de Bauer servait d'intermédiaire entre la Banque d'Outremer, la Banque de Paris, le ministre belge des Affaires Etrangères et, même, le Palais Royal.

En 1908, les dirigeants de la Banque d'Outremer émettent l'idée de créer au Congo une banque pouvant émettre des billets tout en traitant des affaires commerciales, même jusqu'au Congo français où rien de ce genre n'existait. La Banque de Paris acquiesça à cette proposition. Raphaël de Bauer fit partie du conseil d'administration de la Banque du Congo Belge dès sa fondation le 11 janvier 1909 et y demeura jusqu'à sa mort.

En 1911, la Banque du Congo Belge reçut le privilège d'émettre des billets, à condition de s'en tenir aux opérations bancaires, à l'exclusion de toute opération commerciale. Aussi, le 10 août 1911, la Banque de Paris participa à l'augmentation de capital et à la constitution d'une «Banque Commerciale du Congo» pour reprendre les activités désormais interdites à la Banque du Congo Belge. Peu après, la Banque de Paris participait à la création de la «Banque du Commerce d'Anvers», correspondant, dans cette ville, à la Banque Commerciale du Congo.

En 1910, il devint encore administrateur de la Compagnie Congolaise pour le Commerce et l'Industrie et de la Société de Recherche Minière du Katanga.

En août 1914, la deuxième guerre mondiale mettait fin temporairement à l'expansion bancaire échaudée par le chevalier Raphaël de Bauer. Il n'eut pas l'occasion d'en voir la reprise, car il décédait à Bruxelles le 10 janvier 1916. Raphaël de Bauer fut un grand banquier de stature internationale; contrairement à ses contemporains, il ne fonda jamais sa propre banque, mais préféra servir plus modestement comme directeur au sein d'une société anonyme. Cela ne l'empêcha point d'y imprimer un esprit d'entreprise et de promouvoir l'initiative privée dans le cadre général d'une économie libérale qui favorisa l'expansion commerciale et industrielle de la période antérieure à 1914.

17 janvier 1984.

A. Lederer.

[M.L.]

Sources: Fiche signalétique de l'Acad. r. Sci. Outre-Mer. — Arch. de la Banque du Congo Belge. — Arch. du Min. des Aff. Etrang. — Rapport annuel, exercice 1971, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Bruxelles, 1972, p. 21-26. — PIRENNE, 1976. Bauer (Raphaël de), Biographie nationale belge (Bruxelles), 39, col. 79-94.